

# BILÉ

## Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

N° 201 MARS 2008

### H U M E U R D E B L E VERTS, MAIS SÉLECTIVEMENT

8 février

Volée de bois Verte pour le rapporteur du projet de loi OGM au Sénat et ses collègues qui ont osé introduire avec lui plus de rationalité et d'équilibre dans ce texte. Amalgames, accusations gratuites, citations utilisées douteusement, propos insultants, tout y passe.

19 février

Superbe photo publicitaire pleine page dans plusieurs quotidiens natio-

naux. Au premier plan, de dos, une jeune femme assise dans une étendue d'herbes hautes. Elle regarde vers l'avenir, comme le souligne un slogan en bas de page, c'est-à-dire, plusieurs centaines de mètres plus loin, une centrale nucléaire avec ses deux imposantes tours de refroidissement. Côté Verts, calme plat face à ce qui serait apparu ailleurs ou en d'autres temps comme une impensable provocation.

Comment ne pas faire le parallèle?

## MARCHÉS

### RECORD D'EXPORTATION DE MAÏS AMÉRICAIN MALGRÉ LE BIOÉTHANOL

Avec 62 millions de tonnes, les Etats-Unis devraient battre leur record d'exportation de maïs au terme de cette campagne céréalière 2007/08 (1:/2007 - 30/6/2008), malgré l'augmentation des volumes qu'ils auront consacrés à la production de bioéthanol (81,3 Mt, soit 30% de leur récolte et 51% de plus qu'en 2006/07). A la fin du mois de janvier, les tonnages de maïs américains engagés à l'export s'élevaient à 46Mt, un tiers de plus que l'année précédente.

Le Japon, la Corée du Sud, le Mexique et Taïwan sont les clients les plus importants des Etats-Unis. Leurs achats devraient représenter presque 60% des importations mondiales de maïs américain.

Les prix élevés du maïs ne freinent apparemment pas la demande. Les acheteurs prennent leurs précautions et, en outre, la baisse des taux de fret maritime leur redonne des marges financières.

### SORGHO : DES OPPORTUNITÉS À SAISIR, MAIS UN BLOCAGE RÉGLEMENTAIRE À LEVER

La faiblesse des dernières récoltes de céréales dans l'UE et l'évolution des marchés ont conduit l'industrie de l'alimentation du bétail européenne à importer 2,9 millions de tonnes de sorgho de juillet dernier à début janvier, soit 10 fois plus que la moyenne 2000-2007 à période égale. En France, ces importations pourraient atteindre 0,5 à 0,6 Mt durant cette campagne céréalière, soit 6 à 7 fois plus que la moyenne des cinq campagnes précédentes.

Cette situation a eu l'avantage de faire redécouvrir l'intérêt du sorgho aux fabricants d'aliments du bétail et les producteurs de céréales de la moitié sud de la France pourraient en tirer parti dans l'avenir. Le sorgho dispose de bons atouts : il est peu consommateur d'engrais, il résiste bien aux maladies et il est également bien adapté dans les zones où le potentiel d'irrigation est limité. Dans ces zones, sa culture soutient bien la comparaison avec celles d'autres espèces en termes de rentabilité. Enfin, les sociétés de semences proposent un choix de plus en plus large de variétés.

L'extension des surfaces cultivées en France (51 000 hectares en 2007/2008) bute malheureusement, sur un important problème réglementaire. Depuis le retrait de l'atrazine - un herbicide - il y a quelques années, les producteurs ont beaucoup de difficultés à lutter contre les invasions de mauvaises herbes et les rendements peuvent aller jusqu'à baisser de moitié. Des herbicides plus récents déjà autorisés sur d'autres cultures ont été expérimentés avec succès dans des cultures de sorgho, mais leur homologation pour ce dernier n'est toujours pas acquise. Il y a donc urgence à agir.

### UN FONDS POUR APPUYER LA SÉLECTION D'ORGES BRASSICOLES

La croissance soutenue de la consommation de bière dans le monde -notamment en Asie, en Amérique du sud et dans l'Est de l'Europe (voir rubrique INFOCHIFFRÉS ci-après)- provoque une augmentation équivalente des besoins en orge de brasserie.

C'est une opportunité pour la France, présente depuis longtemps sur ce marché. La saisir au maximum exige cependant de mettre à la disposition des agriculteurs de nouvelles variétés d'orge d'hiver brassicole, une céréales pour la culture de laquelle notre pays est bien positionné.

Dans cette perspective, l'interprofession céréalière Intercéréales, Brasseurs de France, Malteurs de France et l'ONIGC viennent de constituer un fonds destiné à soutenir la création de telles variétés. Il sera alimenté à hauteur de 450 000 € par an. L'étroitesse du marché des semences d'orge brassicole rendant difficile la rentabilisation des investissements des entreprises de sélection variétales, le fonds les aidera à accroître significativement le nombre de lignées nouvelles mises en test chaque année.

## ÉNERGIES RENOUVELABLES

### FRANCE : PREMIÈRE CHAUFFERIE À GRANULÉS DE PAILLE

Grande première à Droué, dans le Loiret-Cher, le 7 février dernier : une chaufferie à granulés de paille de céréales a été inaugurée, qui dessert 38 logements gérés par l'Office public d'aménagement et de construction du Loiret-Cher (OPAC 41). Jusqu'alors, les autres chaufferies à paille fon-



AGPB  
CÉRÉALIER DE FRANCE

tionnant en France étaient alimentées avec de la paille en balle. Le granulé a l'avantage d'être plus fluide et donc plus manutentionnable. Par ailleurs, son pouvoir calorifique est meilleur que celui de la paille en balle et des granulés ou plaquettes de bois.

La chaufferie de Droué permettra aux locataires de l'OPAC de voir leur facture de chauffage diminuée d'environ 30%. Quant aux émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, elles seront réduites de 90 tonnes par an par rapport à aujourd'hui, une tonne de granulé de paille dégageant 6 à 7 fois plus d'énergie qu'il n'en faut pour la fabriquer.

Cette opération à caractère expérimental est portée sur le plan de l'investissement par le pôle d'excellence rural « Perenne » (pays du Vendômois, pays Beauce-Val de Loire), l'OPAC 41, le Conseil Général, le groupe coopératif Agralys - qui fournit les granulés - et Unigrains, l'établissement financier des céréaliers. En s'engageant dans cette expérimentation technique et économique de la filière granulation-combustion, Unigrains poursuit une démarche similaire à celles qu'ils a conduites dans l'éthanol, qui ont permis aux unités industrielles construites depuis peu de voir le jour.

## FILIÈRES

### DES INDUSTRIELS FONDENT UNE « ASSOCIATION POUR LA CHIMIE DU VÉGÉTAL »

L'Union des industries chimiques, l'Union des syndicats des industries des produits amylacés (USIPA), le pôle de compétitivité Industrie et Agro-Ressources (Picardie et Champagne-Ardennes) ont officiellement constitué le 10 janvier, avec le chimiste Rhodia et l'amidonner Roquette, une organisation nommée « Association pour la Chimie du Végétal ».

L'Association pour la Chimie du Végétal (ACDV) a pour objectif d'accélérer le remplacement des matières premières d'origine fossile par des substrats issus de la transformation des plantes, c'est-à-dire de substituer le plus possible des biomolécules aux molécules d'origine pétrochimique.

6 groupes de travail sont aujourd'hui constitués, chacun étant composé de membres venant du monde de la chimie et de celui des agro-ressources. Ils doivent procéder à l'établissement de points de situation pour le début de l'été.

### TRANSPORT DE GRAINS : RECONDUCTION DU PROGRAMME D'AIDES CÉRÉRAIL

L'Office National Interprofessionnel des Grandes Cultures (ONIGC) a décidé de renouveler en 2008 son programme d'aides Céréraïl, qui vise à l'augmentation de la proportion des grains transportés par voie ferrée en France.

Ce programme avait été lancé en 2007 sous forme d'appel à projets adressé aux entreprises qui stockent, qui commercialisent et qui transportent des grains, ainsi qu'aux loueurs de wagons spécialisés. Les projets devaient porter sur des investissements dans des structures de chargement et de manutention, dans des infrastructures destinées à les recevoir, dans du matériel ferroviaire local et des systèmes de nettoyage de wagon répondant à des exigences de traçabilité et de qualité sanitaire. Sur 24 projets déposés, 14 avaient été retenus, susceptibles de générer 300 000 tonnes de trafic ferroviaire supplémentaire pour le secteur grandes cultures.

Le renouvellement de l'opération en 2008 se fait dans les mêmes conditions, l'enveloppe globale d'aides prévue s'élevant également à 1 million d'€. Les dossiers doivent être déposés avant le 15 septembre et ils seront instruits en octobre.

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00.  
Contact : Pascal HURBAULT.



## INFOCHIFFRES

### 6% DE PROGRESSION DE LA CONSOMMATION DE BIÈRE DANS LE MONDE EN 2006

Total Monde	1669	+6%
Afrique	80	+5,2%
Asie	511	+10%
dont Chine	346	+12%
dont Japon	67	+2,6%
dont Thaïlande	20	+17,3%
Nord Amérique	259	+1,5%
Centre et Sud Amérique	259	+7,4%
dont Brésil	97	+7,5%
Europe Ouest	297	+0,7%
Europe Est	243	+9,5%
dont Russie	101	+11,9%
dont Pologne	32	+7,2%
dont Ukraine	24	+12,4%
Océanie	20	0%

Source : Brasseurs de France

### D'UN DÉPARTEMENT À UN AUTRE, HOMOGENÉITÉ DES AIDES AGRICOLES

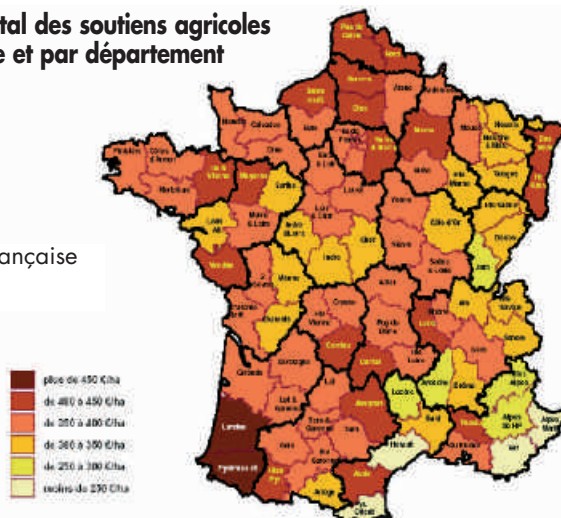
Dans le débat actuel sur la politique agricole européenne (« Bilan de Santé »), des voix se font entendre en France pour que des soutiens du 1er pilier de la PAC (« Organisation des marchés ») soient retirés aux grandes cultures au profit de certains secteurs de l'élevage.

C'est oublier que notre pays a depuis longtemps décidé que ces secteurs devraient bénéficier quasi-totalement des soutiens du 2ème pilier de la PAC (« Développement rural ») et qu'en totalisant les deux types de soutien, il y a assez bonne homogénéité des aides à l'hectare entre départements à dominante grandes cultures et départements d'élevage traditionnel (cf. carte ci-dessous).

Il faut bien voir aussi que les marchés des céréales et des oléagineux peuvent tout à fait se retourner. Face aux handicaps que constituent la faiblesse du dollar et les aides illégitimes dont bénéficie la concurrence, les compensations que représentent les soutiens du 1er pilier aux grandes cultures seraient alors tout particulièrement indispensables.

#### Montant total des soutiens agricoles par hectare et par département

Moyenne française  
374€/ha



Sources : AUP, Office de l'élevage, base de données Agreste

BLE CONTACT est mis en ligne sur le site [www.agpb.fr](http://www.agpb.fr)  
Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.